

# Bad Team Fondettes

## Samedi 28 et dimanche 29 septembre 2019

### Règlement particulier

N° d'autorisation : en cours

Le tournoi se déroulera selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBad. Le présent règlement particulier complète le RGC.

Le numéro d'autorisation est en cours de validation.

Les juges-arbitres seront Gildas Percier et Mickaël Vaugoyeau.

### Horaires

Le tournoi se déroulera de 8h00 à 18h30 le samedi 28 et dimanche 29 septembre, remise des récompenses incluse. L'accueil sera prévu à partir de 7h30 le samedi et dimanche.

Convocation de toutes les équipes au complet le samedi et dimanche à 8h00. Début des matchs à 08h30.

Chaque équipe devra se faire pointer à son arrivée à l'accueil.

Les 12 équipes, dont la somme des points (voir barème ci-dessous) est la moins élevée, seront regroupées en poules de 4 joueront le samedi, les autres le dimanche. Si le nombre d'équipes participantes n'est pas suffisant, tous les tableaux se joueront le dimanche.

Les horaires diffusés avant la compétition le sont à titre indicatif.

### Format du tournoi

Le tournoi est ouvert à tous les joueurs classés dans les séries NC, P, D, R et N dans les catégories d'âge Cadets à Vétérans. **Les joueurs doivent être licenciés à la date du tirage au sort et en règle vis-à-vis de la fédération française de badminton.** Le tournoi est ouvert à tous les clubs (FFBAD) de France.

Tournoi par équipe, une équipe est composée au minimum de 4 joueurs : 2 hommes et 2 femmes et d'un maximum de 8 joueurs

Chaque équipe désignera un capitaine et choisira un nom d'équipe.

Les joueurs inscrits devront jouer au minimum un match durant le tournoi. Tout joueur inscrit qui ne disputerait aucun match lors du tournoi sera déclaré forfait. Il encourra les sanctions prévues à cet effet par la FFBad.

Un joueur ne peut s'inscrire que dans une seule équipe.

Le nombre de matchs par joueur est limité à deux par rencontre.

Les équipes seront réunies en poules de 4 équipes dans l'idéal.

Le tournoi est limité à 24 équipes.

Pour permettre le meilleur équilibre des rencontres, l'ordre et le niveau des poules sont déterminés par l'organisateur du tournoi et le juge arbitre, en prenant en compte les 2 hommes et les 2 femmes les mieux classés de l'équipe figurant sur la fiche d'inscription en simple, double et en mixte selon le barème suivant :

Classement	NC	P12	P11	P10	D9	D8	D7	R6	R5	R4	N3	N2	N1
Points	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13

Si plusieurs équipes sont à égalité de points, le CPPH des joueurs concernés sera pris en compte, et en cas de nouvelle égalité, l'organisateur, en accord avec le juge-arbitre, fixera le détail des poules.

Les points sont attribués de la manière suivante :

- par match : 1 point pour la victoire, 0 pour la défaite
- par rencontre : 1 point pour la victoire, 0 pour la défaite

En cas d'égalité, l'équipe vainqueur d'une poule sera désignée aux sets average, puis aux points average puis à la moyenne des pointures de chaussures les plus grandes.

## Déroulement des rencontres

Chaque rencontre se déroulera selon la formule suivante : 1 Simple Homme, 1 Simple Dame, 1 Double Hommes, 1 Double Dames, 1 Double Mixte

Le temps de préparation à un match est de trois minutes à partir de l'appel du match. Tout joueur qui ne se sera pas présenté dans un délai de cinq minutes après l'appel de son nom pourra être déclaré forfait pour le match par le juge-arbitre.

Le temps minimum de repos entre deux matchs est de 20 minutes. Avec accord des joueurs, ce temps pourra être réduit.

Les matchs seront auto-arbitrés.

L'ordre des matchs d'une rencontre sera : SH, DD, DH, SD, DM. Dans le cas où une même joueuse ferait le SD et le DM c'est le JA (ou son adjoint) qui déterminera l'ordre des matchs de la rencontre.

Les terrains seront attribués par tirage au sort au début de chaque rencontre.

Les joueurs désirant s'absenter lors de la compétition devront en informer la table de marque.

Les volants en plumes seront utilisés dans tous les tableaux, à charge égale entre les joueurs. En cas de litige, le volant officiel RSL 4 sera utilisé. Les volants RSL 4 seront en vente dans la salle.

Les joueurs doivent se présenter sur le terrain avec un nombre de volants suffisants ainsi qu'avec tout l'équipement nécessaire à leur match.

Deux coachs par joueur sont autorisés à l'arrière du terrain lors des matchs.

## Forfait

En cas de forfait, le joueur devra prévenir au plus tôt le club organisateur de sa non-participation. Il devra fournir les pièces justificatives au juge-arbitre de la compétition. Les forfaits annoncés après la date du tirage au sort ne donneront pas lieu à remboursement du montant de l'inscription.

Même en cas de forfait, une équipe ne peut être composée de moins de 4 joueurs, auquel cas, elle sera forfait.

En cas de forfait d'une équipe, les tableaux seront complétés par la première équipe inscrite sur la liste d'attente.

Après le tirage au sort, au sein d'une équipe, le remplacement d'un joueur est permis selon les critères cumulatifs suivants :

- Forfait involontaire, dûment justifié avant le remplacement, fourniture d'un justificatif ;
- Le forfait ne permet plus à l'équipe de faire les 4 matchs des rencontres suivantes ;
- Le remplacement ne peut pas intervenir pendant une rencontre ;
- Le classement du remplaçant ne modifie pas la composition des poules établie selon le barème précisé ci-dessus ;
- Le remplaçant ne fait pas partie d'une autre équipe.

## Inscriptions

Les inscriptions des équipes et de tous les joueurs doivent être faites sur le formulaire d'inscription et envoyées à :

Pascal Bondon - 4 rue Alfred de Vigny - 37230 FONDETTES

Seules les inscriptions accompagnées du paiement de l'engagement seront retenues ; les équipes seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

La date limite de réception des inscriptions est fixée au 20 septembre 2019, cachet de la poste faisant foi.

**RAPPEL : LES JOUEURS DOIVENT ÊTRE LICENCIÉS À LA DATE DU TIRAGE AU SORT ET EN RÈGLE VIS-À-VIS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BADMINTON.**

Le tirage au sort aura lieu le 21 septembre 2019. La participation des équipes sera confirmée au plus tard le 24 septembre 2019.

Les droits d'inscriptions sont de 80 € par équipe (quel que soit le nombre de joueurs composant l'équipe).

## Divers

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte, vol ou accident lors de la compétition.

Les joueurs, coachs, spectateurs présents dans la salle autorisent les organisateurs et leurs partenaires à utiliser les images prises lors du tournoi sur lesquelles ils pourraient apparaître.

Toute participation au tournoi implique l'adhésion totale au présent règlement.